



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E210905

VALABLE JUSQU'AU 08/09/2026

ÉDITÉ LE

10/09/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 16/04/2025

Forme juridique : SARL

Capital : 2 500

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC VITRY-LE-FRANÇOIS

Siret : 943 406 215 00013

Code NACE : 4329A

Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :
ZURICH INSURANCE SV75018041T34640

Assurance Responsabilité Civile :
ZURICH INSURANCE SV75018041T34640

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2024

Raison sociale : ISO & ENERGY

29 GRANDE RUE DE VAUX
51300 VITRY-LE-FRANCOIS

Téléphone : 06 73 15 62 21

Portable : 0673156221

Site Internet :

E-mail : mahout_emmanuel@yahoo.fr

Responsabilité légale :
MAHOUT EMMANUEL GÉRANT

Fax :

Effectif moyen : 1

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code | Qualification(s) en cours de validité | * Date d'attribution |
|-----------|--|----------------------|
| 3511 PROB | Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE | 09/09/2025 |
| 7122 PROB | Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE | 09/09/2025 |
| 7131 PROB | Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE | 09/09/2025 |

Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories | Date d'attribution |
|--|--------------------|
| o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur | 09/09/2025 |
| o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds | 09/09/2025 |
| o Isolation des murs par l'extérieur | 09/09/2025 |
| o Isolation des combles perdus | 09/09/2025 |
| o Isolation des planchers bas sur local non chauffé | 09/09/2025 |

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DU QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.